



# CONSEIL PORTUAIRE

Jeudi 7 novembre 2024 – 18h

Salle du Conseil, Mairie de Combrit

**Présents : Christian LOUSSOUARN, Pascal DOUULEN, BODENANT Alain, BOUROULLEC Tanguy, BUZIT Laurent, CASTRIC Louis-Michel, EVENO Jean-Claude, LE HIR Jean-Paul, LEHOUX Stéphane, LE NARZUL Romain, L'OLLIVIER Jean-Baptiste, MARECHAL Daniel, MONFORT Johan, MONFORT Pierre-Yves.**

**Absents excusés : LIDER Gwénaëlle, PLOUHINEC Jocelyne, POULLELAOUEN Stéphanie, ROUX Nicolas.**

**Absent : DIQUELOU Guy.**

**Invité : Gérard BRAUD, conseiller municipal.**

Ordre du Jour :

- Bilan de la saison 2024
- Bilan des travaux 2024
- Point RH équipe du port
- Travaux 2025
- Propositions de Tarifs 2025
- Questions Diverses

Ouverture de la séance à 18h.

## BILAN DE LA SAISON

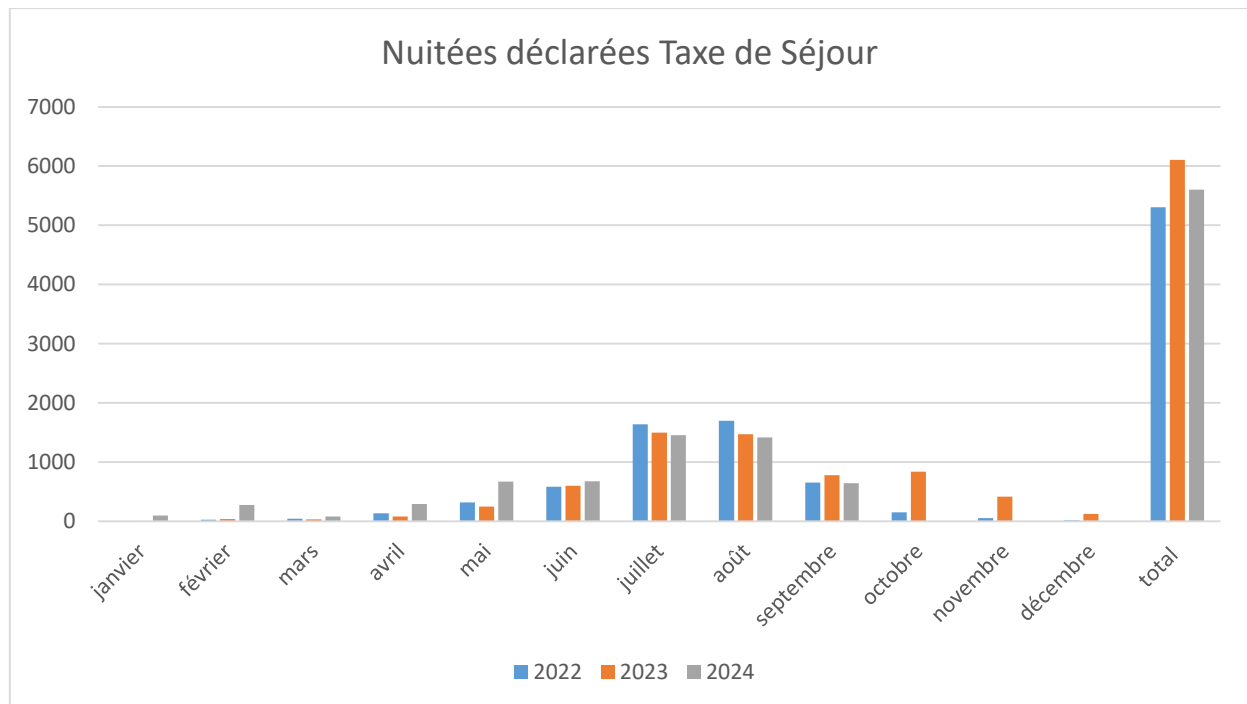
### Bilan de la saison et Chiffre d'Affaire des escales

Romain LE NARZUL présente le bilan de la saison 2024 :

- ✓ Fréquentation faible, 10/15% plus basse que les saisons passées. Le constat est identique dans de nombreux ports Bretons. En début de saison la fréquentation était correcte puis a baissé significativement à partir du mois de juin.
- ✓ Toujours une forte demande d'escales pour des petits navires (-7m) sur de longues périodes (plusieurs semaines / plusieurs mois).
- ✓ Les grosses unités (supérieures à 11m) sont toujours présentes en masse.
- ✓ Absence des navires de taille moyenne (7-9m), il est arrivé de refuser des grosses unités alors qu'il restait des places pour les unités moyennes.
- ✓ Plus d'intérêt des plaisanciers pour faire escale sur bouée.

Romain LE NARZUL explique que l'équipe du port constate une évolution de la flotte des navires en escale vers des navires récents plus longs et plus larges au détriment des navires d'anciennes générations de taille plus raisonnable.

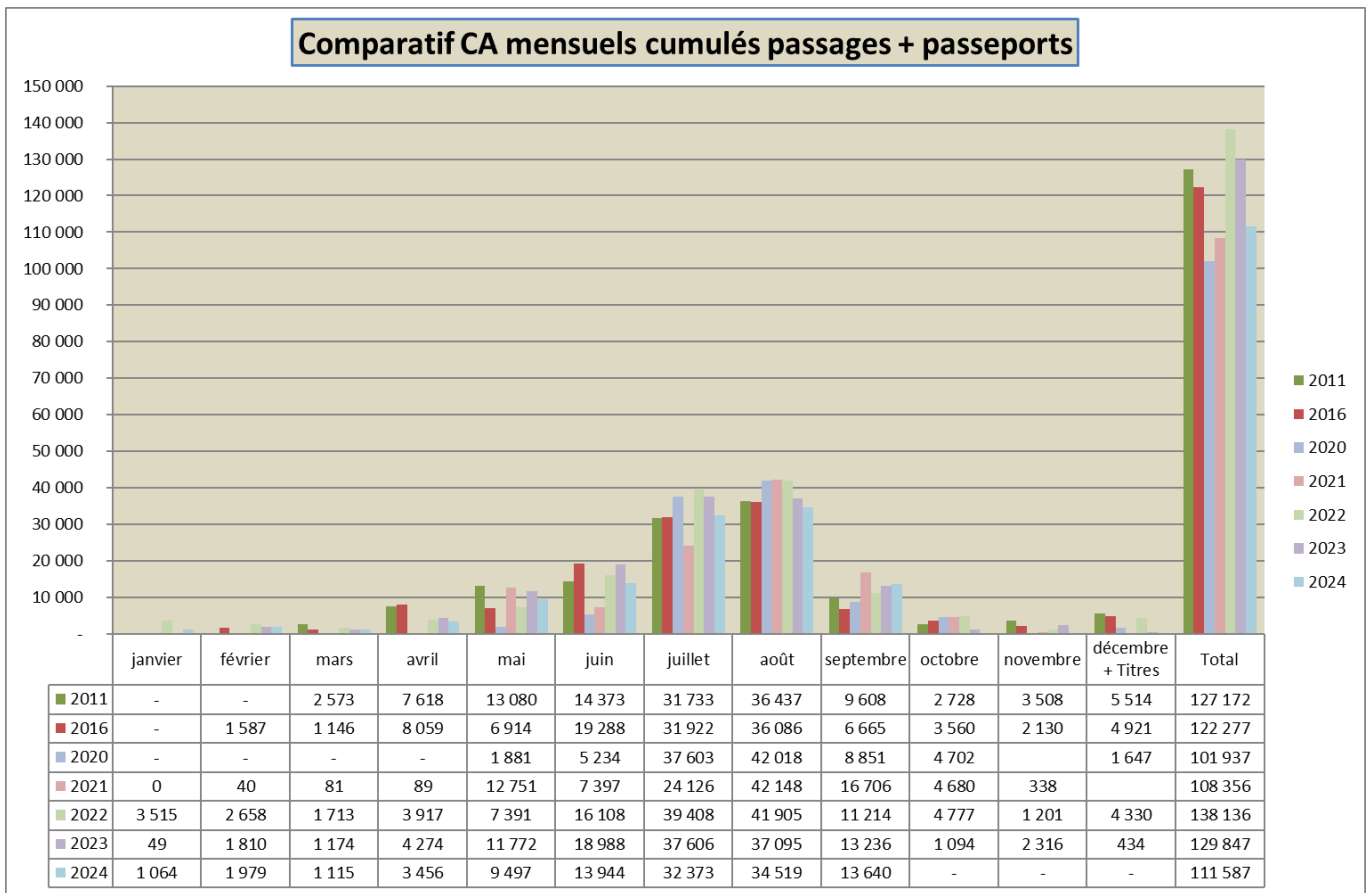
Romain LE NARZUL présente les nuitées déclarées à la CCPBS pour la taxe de séjour (ensemble des navires non titulaires d'un contrat d'amarrage) :



Nuitées déclarées Taxe de Séjour

Le nombre de nuitées déclarées à la CCPBS pour la Taxe de Séjour sera certainement supérieur à ceux de 2022 et 2023 car l'équipe du port a optimisé les places vacantes pour accueillir des petits navires sur de longs séjours. Cette bonne optimisation permet de conserver un chiffre d'affaire légèrement au-dessus du BP malgré la faible fréquentation en 2024.

Romain LE NARZUL présente le Chiffre d'Affaire des escales 2024 :

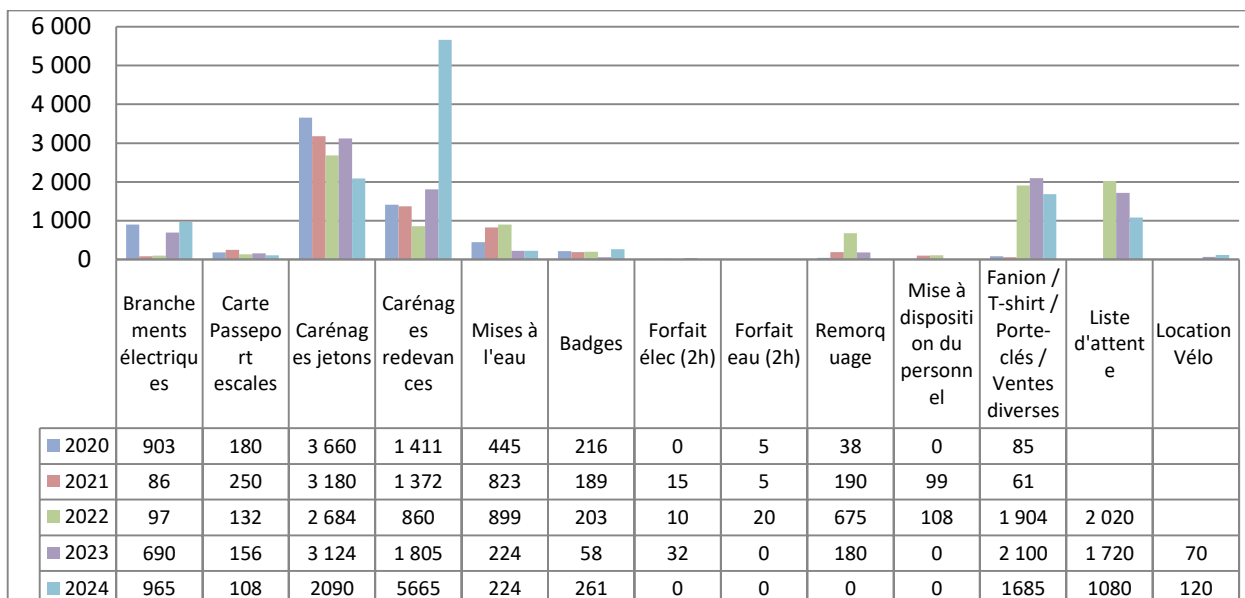


CA TTC des escales 2024

Romain LE NARZUL indique que le BP des passages 2024 n'est pas atteint au 30/09 mais qu'il devrait être atteint courant octobre. Par contre celui des nuitées passeport escale ne sera sans doute pas atteint, 200/300€ en manque (BP = 25 000 € HT).

### Bilan CA Services

Romain LE NARZUL présente le Chiffre d'Affaire des services :



CA TTC des services perçus

**Branchements électriques :** Avec la hausse du prix de l'électricité, la surveillance des branchements électriques a porté ses fruits : hausse du CA par rapport à 2023. L'équipe du port va continuer les rondes de vérification des raccordements durant l'hiver.

**Mises à l'eau :** La fréquentation de la cale de mise à l'eau reste basse cette saison encore.

Monsieur Jean-Baptiste L'OLLIVIER s'inquiète de la continuité de l'entretien de la cale. Monsieur Pascal DOURLIN affirme que l'entretien des cales va se poursuivre, en revanche l'avenir de l'aire de carénage est flou. Les analyses des eaux de carénages après filtration ne répondent pas aux normes de rejet malgré un abattement de la concentration des polluants après filtration.

Monsieur Christian LOUSSOUARN explique que OUESCO (Syndicat Mixte du Sage Ouest-Cornouaille) pilote un groupe de travail sur le carénage. Après une phase d'étude sur les trois bassins versants de la Cornouaille (de Audierne à Clohars-Carnoët), plusieurs aires de carénages référentes ont été désignées. Pour notre territoire il s'agit des aires de carénage de Loctudy, Bénodet et Port La Forêt. Une fois ces aires en service, la cale de carénage de Sainte Marine sera certainement fermée par la Police de l'Eau.

Monsieur Jean-Baptiste L'OLLIVIER questionne sur la possibilité de créer une aire de carénage sur un terre-plein ou dans la zone de Kerbénoën. Monsieur Pascal DOURLIN indique que le Service de Gestion Comptable (ex Trésor Public) n'autorise plus le port de Sainte Marine à investir en dehors du périmètre portuaire. Monsieur DOURLIN ajoute qu'un professionnel peut se positionner pour monter un tel projet.

Monsieur Jean-Baptiste L'OLLIVIER demande si la Commune de Combrit subventionnerait un projet d'aire de carénage à Kerbénoën. Monsieur Christian LOUSSOUARN signale que les aires référentes portées par le schéma de carénage ont bénéficié de subventions et précise qu'un professionnel peut porter un projet d'aire de carénage dans la zone de Kerbénoën mais que les terrains sont propriétés de la CCPBS.

Monsieur Jean-Baptiste L'OLLIVIER estime que permettre aux plaisanciers et aux professionnels d'effectuer le carénage de leurs navires est un service qui doit être proposé. Monsieur Pierre-Yves MONFORT ajoute qu'il manque d'infrastructures pour assurer les carénages à l'échelle du bassin de l'Odet.

Monsieur Christian LOUSSOUARN explique que le schéma de carénage piloté par OUESCO a validé un plan de carénage à l'échelle du territoire. Il ajoute que le port de Sainte Marine propose un service de carénage qui est déficitaire depuis sa création et qui ne répond plus aux normes de traitement. Cette année la cale de carénage de Sainte Marine a été utilisée par seulement 70 plaisanciers pour environ 1700 navires sur l'Odet. Monsieur Christian LOUSSOUARN estime qu'au vue du schéma de carénage, des normes de rejet, du foncier de la collectivité, des coûts de création/d'aménagement d'une aire de carénage et des coûts de fonctionnement, le port de Sainte Marine ne peut proposer de solution pour le carénage. Mais si un professionnel est désireux de proposer un tel service, Monsieur LOUSSOUARN l'invite à étudier le projet et à se rapprocher de OUESCO.

**Carénages :** Malgré moins de carénages réalisés (72 en 2024 contre 114 en 2023), le CA 2024 est supérieur à celui de 2023 suite à l'application d'une redevance d'occupation de la cale pour l'ensemble des plaisanciers. Romain LE NARZUL précise que les recettes couvrent les coûts de fonctionnement mais pas l'amortissement de l'aménagement de l'infrastructure.

**Liste d'Attente :** Moins d'inscription/renouvellement de demande d'amarrage qu'en 2023. Les renouvellements sont en cours donc les chiffres devraient augmenter.

**Goodies :** en baisse car le choix a été fait de liquider les stocks. Les plaisanciers sont toujours demandeurs, un réassort est donc prévu pour 2025.

**Vélos :** Romain LE NARZUL explique que cette prestation a rencontré un peu plus de succès que l'an dernier mais qu'elle reste largement déficitaire. Monsieur Pascal DOURLIN annonce l'arrêt de ce service.

Monsieur Laurent BUZIT demande si la laverie a bien été vendue. Monsieur Pascal DOURLLEN indique qu'un professionnel a racheté l'infrastructure qu'il a remis en service au mois de juin mais qu'il a fait face à plusieurs dégradations durant l'été.

## **BILAN TRAVAUX 2024**

Romain LE NARZUL explique que le remplacement de la partie Sud du ponton G, composée de 5 éléments de 12m, a été livrée en retard (17/04/2024). Le créneau d'installation de début avril n'a pas pu être exploité et le chantier a dû être reporté à début mai. La fréquentation était plus importante et il y avait plus de navires à postes, ce qui n'a pas facilité l'intervention.

Du fait de plusieurs facteurs (manque d'effectif, météo, problème sur une pièce de liaison de panne), les finitions du chantier ont pris plus de temps que prévu (fixation définitive de la panne C / eau / gaine technique). En octobre la panne C a été définitivement fixée, les bornes ont été raccordées en électricité et l'installation des goulottes technique a été finalisée. L'équipe du port se chargera de terminer le raccordement en eau des bornes dans les prochaines semaines.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Romain LE NARZUL évoque les difficultés rencontrées au sein de l'équipe du port au cours de l'année

- ✓ 2 Arrêts de travail d'une durée de 3 mois : mars à juin et juillet à octobre, pas de remplacement des agents.
- ✓ Démission d'un agent en juin, Tanguy LOUEDEC en renfort pour la saison.
- ✓ Equipe en sous-effectif sur toute la saison estivale (de mai à septembre).

Romain LE NARZUL annonce l'arrivée de Nikolaz ROUAULT en septembre au poste d'agent de port et le départ de Anne Laure AUTRET au 01/04/2025. Arrivée en 2013 et après 11 années à exercer au port de plaisance, Anne Laure se lance dans un projet d'algoculture. Pour pallier à ce départ, le recrutement d'un agent est prévu à partir de janvier 2025.

Romain LE NARZUL rappelle la répartition de l'effectif des saisonniers pour la saison 2024 : 1 saisonnier à partir de mi-juin, 4 saisonniers du 01/07 au 14/07, 5 saisonniers du 15/07 au 18/08, 4 saisonniers du 19/08 au 31/08 et 1 saisonnier jusqu'à la mi-septembre. La présence d'un saisonnier dès mi-juin et jusqu'à mi-septembre a été apprécié par les plaisanciers et au sein de l'équipe. Cela a permis d'améliorer l'accueil sur le plan d'eau, d'effectuer quelques services de rade et d'aider les agents du port dans le travail de balisage des plages.

Pour la saison 2024, en fonction de la stabilité au sein de l'équipe des agents du port, il est envisagé de réduire l'effectif de l'équipe des saisonniers tout en conservant le poste saisonnier de mi-juin à mi-septembre.

## **TRAVAUX**

Monsieur Pascal DOURLLEN fait un point sur les travaux prévus en 2025 :

- ✓ Remplacement de la partie intermédiaire du ponton G, composée de 7 éléments.
- ✓ Renfort du plot béton de la passerelle de la coopérative et création de platine de fixation plus large sur les poteaux qui réceptionnent la passerelle.

Monsieur Jean-Baptiste L'OLLIVIER demande si les Travaux d'aménagement du terre-plein de la coopérative sont toujours d'actualité. Monsieur Christian LOUSSOUARN lui répond que le projet est en stand-by, les demandes de subventions ayant été refusées. Monsieur Pascal DOURLLEN indique que les travaux de sécurisation du mur de Mr RAGUIN (propriété mitoyenne du bâtiment de la coopérative) vont se dérouler durant l'hiver. Monsieur Christian LOUSSOUARN ajoute que la sécurisation de la falaise limitrophe de la capitainerie est à l'étude, le chiffrage des travaux est en cours et le retour de géomètre est attendu pour définir les limites des propriétés.

## PROPOSITION DES TARIFS 2025

Monsieur Pascal DOURLLEN explique que Gérard BRAUD et le Service de Gestion Comptable ont analysé la situation financière du port. L'Association des Ports de Plaisances de Bretagnes a également mené une étude à l'échelle du territoire avec plusieurs ports témoins.

Monsieur Pascal DOURLLEN rappelle l'évolution des tarifs sur les 10 dernières années : +5% en 2012, + 2% en 2016, mise à niveau des tarifs de mouillages en 2021, +7.5% des tarifs pontons en 2022 et +5% des tarifs bouées en 2023.

Monsieur Pascal DOURLLEN rappelle que du fait de l'inflation, les dépenses d'investissement et de fonctionnement sont en hausse. Pour y remédier Monsieur DOURLLEN envisage une actualisation des tarifs portuaires.

Monsieur Pascal DOURLLEN présente les tarifs des contrats d'amarrages 2024 dans les ports de Sainte Marine, Bénodet et Loctudy :

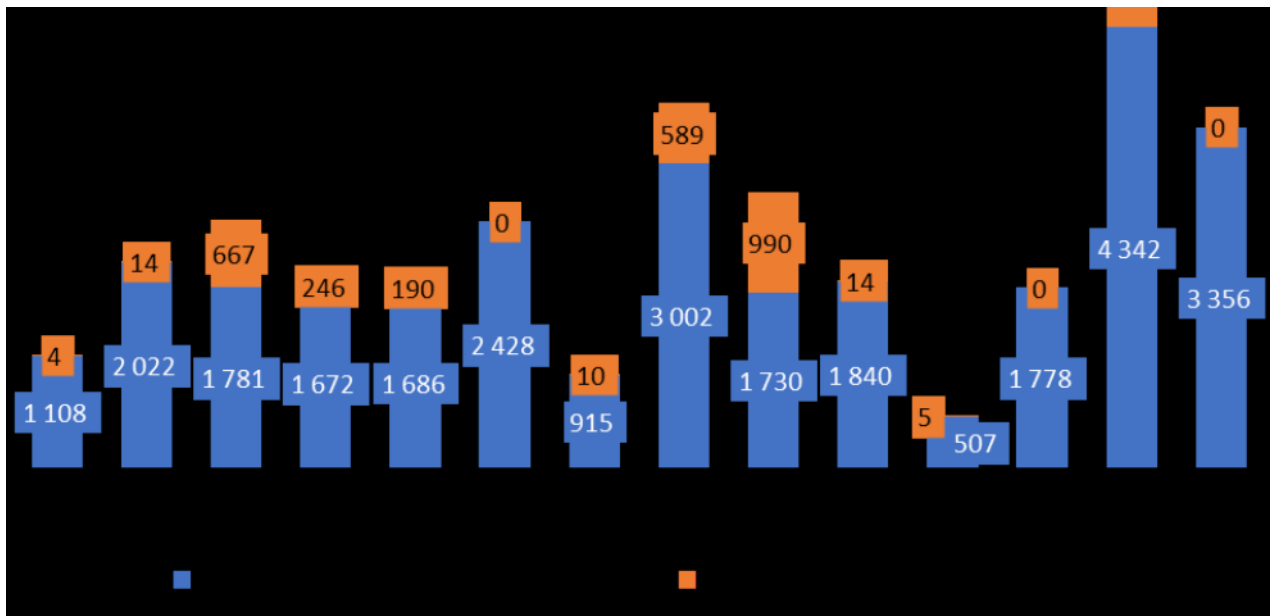
Ponton Contrat							
Catégorie	Longueur Hors-tout en m	Largeur en m.	SAISON		ANNEE		
			du 01/05 au 30/09				
			Sainte Marine	Bénodet	Sainte Marine	Bénodet	Loctudy
			2024	2024	2024	2024	2024
B	05.00 à 05.49	2.15	620,0	828,0	774,5	1 084,0	1111 / 1220
G	07.50 à 07.99	2.80	941,0	1 127,0	1 176,5	1 474,0	1760 / 1872
L	10.00 à 10.49	3.55	1 328,5		1 660,0	1 917,0	2388 / 2502
P	12.00 à 12.99	4.30	1 681,5		2 103,0	2 568,0	2891 / 3129

Comparaison des tarifs des contrats ponton

Bouée Contrat							
Catégorie	Longueur Hors-tout en m	Largeur en m.	SAISON		ANNEE		
			du 01/05 au 30/09				
			Sainte Marine	Bénodet	Sainte Marine	Bénodet	Loctudy
			2024	2024	2024	2024	2024
B	05.00 à 05.49	2.15	385,5	472,0	481,5	591,0	666 / 732
G	07.50 à 07.99	2.80	585,0	737,0	731,0	921,0	1056 / 1123
L	10.00 à 10.49	3.55	826,0	1 064,0	1 032,5	1 329,0	1433 / 1501
P	12.00 à 12.99	4.30	1 045,5	1 515,0	1 307,0	1 894,0	1735 / 1877

Comparaison des tarifs des contrats bouée

Monsieur Gérard BRAUD présente le prix moyen d'un emplacement selon l'étude de l'APPB :



Chiffre d'Affaire moyen / emplacement (en bleu) de 14 ports Bretons témoins

Monsieur Gérard BRAUD présente la situation financière du port et les différentes projections :

	BP 2024	Inflation 3 % / an		+ 10 % 2025 puis Inflation		+ 12 % 2025 puis Inflation	
		2025	2026 > 2032	2025	2026 > 2032	2025	2026 > 2032
PRODUITS	600	580	596	617	635	628	645
<b>dont Prestations</b>	<b>533</b>	<b>549</b>	<b>565</b>	<b>586</b>	<b>603</b>	<b>597</b>	<b>614</b>
CHARGES	495	482	497	479	494	484	499
<i>dont intérêts</i>	1	7	8,6 > 19,4	4	4,7 > 13	4	4,7 > 10,0
<b>CAF BRUTE</b>	<b>106</b>	<b>97</b>	<b>99</b>	<b>138</b>	<b>141</b>	<b>144</b>	<b>146</b>
			<i>maxi</i>		<i>maxi</i>		<i>maxi</i>
REMBT EMPRUNTS	7	7	40	9	28	9	25
<b>CAF DISPONIBLE INVESTISSEMENTS</b>	<b>99</b>	<b>90</b>	<b>59</b>	<b>129</b>	<b>113</b>	<b>135</b>	<b>121</b>
				157			
<b>INVESTISSEMENTS PERMANENTS</b>	<b>137</b>	<b>137</b>	<b>140</b>	<b>137</b>	<b>140</b>	<b>137</b>	<b>140</b>
RESTE DISPONIBLE	-38	-47	-81	-8	-27	-2	-19
INVESTISSEMENTS PONTONS	83	85	56	85	56	85	56
RESTE A FINANCER	-121	-132	-137	-93	-83	-87	-75
EMPRUNTS à SOUSCRIRE		200	650	100	350	100	300
				65			
RAPPEL INVESTISSEMENTS ESTIMES 2025 > 2032			1 595	1 595		1 595	
BESOIN D'EMPRUNT ESTIME 2025 > 2032			850	450		400	
ENDETTEMENT TOTAL FIN 2032			700		360		328
CAPACITE DE REMBOURSEMENT MAXI (dette / caf)			7,0		2,4		2,4

Situation financière du port et projections (montants en k€)

Monsieur BRAUD constate que :

- Les tarifs appliqués au port de Sainte Marine sont plus bas que ceux des ports voisins et que le prix moyen d'un emplacement dans les ports adhérents de l'APPB.
- Le port de Sainte Marine n'a pas une CAF suffisante (Capacité d'AutoFinancement) pour permettre le renouvellement des infrastructures.

Monsieur Jean-Paul LE HIR questionne Monsieur BRAUD au sujet de l'excédent du budget 2023. Monsieur BRAUD explique que l'excédent a bien été affecté au budget 2024, principalement dans la section de fonctionnement.

Monsieur Gérard BRAUD présente les propositions d'augmentation des tarifs portuaires 2025, +10% et +12%. Monsieur BRAUD indique qu'après augmentation, les tarifs du port de Sainte Marine resteraient 10 à 20% inférieurs à ceux du port de Bénodet. Après augmentation les tarifs portuaires pourraient être indexés sur l'inflation.

Ponton Contrat										
		SAISON				ANNEE				
Catégorie	Longueur	du 01/05 au 30/09								
	Hors-tout en m	Sainte Marine			Bénodet	Sainte Marine			Bénodet	Loctudy
		2024	2025 10%	2025 12%	2024	2024	2025 10%	2025 12%	2024	2024
B	05.00 à 05.49	620,0	682,0	694,5	828,0	774,5	852,0	867,5	1 084,0	1111 / 1220
G	07.50 à 07.99	941,0	1 035,5	1 054,0	1 127,0	1 176,5	1 294,5	1 318,0	1 474,0	1760 / 1872
L	10.00 à 10.49	1 328,5	1 461,5	1 488,0		1 660,0	1 826,0	1 859,5	1 917,0	2388 / 2502
P	12.00 à 12.99	1 681,5	1 850,0	1 883,5		2 103,0	2 313,5	2 355,5	2 568,0	2891 / 3129

Proposition de tarifs ponton 2025

Bouée Contrat										
		SAISON				ANNEE				
Catégorie	Longueur	du 01/05 au 30/09								
	Hors-tout en m	Sainte Marine			Bénodet	Sainte Marine			Bénodet	Loctudy
		2024	2025 10%	2025 12%	2024	2024	2025 10%	2025 12%	2024	2024
B	05.00 à 05.49	385,5	424,5	432,0	472,0	481,5	530,0	539,5	591,0	666 / 732
G	07.50 à 07.99	585,0	643,5	655,5	737,0	731,0	804,5	819,0	921,0	1056 / 1123
L	10.00 à 10.49	826,0	909,0	925,5	1 064,0	1 032,5	1 136,0	1 156,5	1 329,0	1433 / 1501
P	12.00 à 12.99	1 045,5	1 150,5	1 171,0	1 515,0	1 307,0	1 438,0	1 464,0	1 894,0	1735 / 1877

Proposition de tarifs bouée 2025

Monsieur Christian LOUSSOUARN indique que la comparaison des tarifs a été effectuée sur trois ports communaux qui ne sont pas gérés par le Syndicat Mixte des Ports de Pêches et Plaisances de Cornouaille. Bien que les ports gérés par cet organisme soient majoritairement des ports de pêche, le SMPPC bénéficie d'aides de collectivités locales sans distinction de l'activité du port. Monsieur Christian LOUSSOUARN annonce avoir soulevé ce point à la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud et estime que le port de Sainte Marine pourrait aussi être bénéficiaire de subventions.

Monsieur Johan MONFORT ajoute que les tarifs appliqués au sein des ports gérés par le SMPPC sont bien supérieurs à ceux appliqués à Sainte Marine et que la qualité du service proposée n'est pas meilleure.

Monsieur Pascal DOURLLEN explique que l'ajout de ponton pourrait générer de nouvelles recettes mais que cela resterait un projet à moyen terme. Monsieur Gérard BRAUD ajoute qu'une réflexion de tarification des emplacements aux pontons au m<sup>2</sup> pourrait être intéressante, en effet actuellement le prix/m<sup>2</sup> est largement dégressif plus la taille du navire augmente (prix m<sup>2</sup> divisé par 2 entre un navire de 5m et un de 13m).

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Pascal DOURLLEN annonce que l'Odyssée Bigoudène, organisée par Nautisme en Pays Bigouden aura lieu le 10 mai 2025 au parc de Kerobistin.

Monsieur DOURLLEN indique que plusieurs demandes de rassemblements de navires ont été formulées ou reçues pour la saison 2025 :

- 150 miles de l'Atlantic Yacht Club au mois de juin
- Rallye du Yacht Club de Cowes, 25/30 navires de 10 à 16m le 17 juin.
- Etape du Tour du Finistère le 01/08, 80/90 bateaux.

Monsieur Christian LOUSSOUARN explique que pour recevoir l'étape du Tour du Finistère il a été demandé aux organisateurs de contacter le port de Bénodet pour mutualiser l'accueil des navires.



Monsieur Jean Claude EVENO présente les points qui ont été remontés par les membres de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Odét lors de leur l'assemblée générale :

- 3 bornes non alimentées en eau au ponton G. Romain LE NARZUL rappelle la difficulté de l'équipe du port à finaliser le chantier du remplacement du ponton G et indique que le raccordement de ces bornes devrait être finalisé durant l'hiver. Monsieur EVENO interpelle Romain LE NARZUL sur ce point, avec l'augmentation des tarifs portuaire il estime que la qualité du service ne doit pas diminuer.
- Manque d'éclairage sur les pontons. Romain LE NARZUL indique que l'entreprise Barillec travaille sur la remise aux normes des installations électriques depuis 3 ans. Après avoir solutionné les défauts de l'alimentation en électricité, l'entreprise s'est penchée sur l'éclairages des infrastructures et la partie sud des pontons est maintenant éclairée (A / B / C / Sud G / Visiteur). Le travail se poursuit sur la partie Nord. Romain LE NARZUL propose de couper l'éclairage aux pontons A et Visiteurs durant l'hiver pour économiser l'énergie. Monsieur Pascal DOURLLEN ajoute qu'une réflexion est en cours pour installer de l'éclairage solaire pour délimiter le cheminement sur les pontons.
- Problèmes de sécurité sur les pontons cette saison, plusieurs vols et incivilités. Monsieur Pascal DOURLLEN fait savoir que suite aux signalements de vols sur les pontons les rondes de surveillance ont été doublées. Monsieur DOURLLEN annonce que l'installation de portillons d'accès aux pontons n'est pas envisagée, en revanche la réfection de la webcam du ponton A est à l'étude.

Monsieur Daniel MARECHAL demande si les tarifs des professionnels de la mer et des associations vont également subir l'augmentation. Romain LE NARZUL confirme et présente l'augmentation de ces tarifs. Monsieur Pierre-Yves MONFORT indique que le tarif appliqué pour l'emplacement des mouillages des Vedettes de l'Odét devient exorbitant, car il s'agit uniquement du prix de l'emplacement les infrastructures et leurs entretiens étant à la charge de la société.

Monsieur Pascal DOURLLEN annonce que des travaux de rejointement de la cale Coz seront prévus au Budget 2025. Monsieur Christian LOUSSOUARN explique que les sondages réalisés sur la cale Coz indiquent des désordres mineurs ne mettant pas en péril l'usage de la cale.

Monsieur Christian LOUSSOUARN questionne Monsieur Pierre-Yves MONFORT sur le résultat de la saison du bac piéton. La saison du Petit Bac suit la tendance du port de Sainte Marine avec une fréquentation plus faible que les années précédentes. En revanche une réflexion devra être menée sur le transport des cyclos de plus en plus grands.

Monsieur Christian LOUSSOUARN annonce que les travaux de réhabilitation du pont de Cornouaille devraient être réalisés au deuxième semestre 2025.

**La séance est levée à 19h25.**